



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

Bruxelles, le 17 décembre 2012

BS/TJ/aa

Baronne Catherine Ashton

Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Service européen pour l'action extérieure

1046 Bruxelles

Lettre envoyée par courriel : catherine.ashton@ec.europa.eu

Copie à M. László Andor, Commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion

Chère Mme Ashton,

Des représentants de la Confédération européenne des syndicats et un certain nombre de ses affiliés, ainsi que des représentants du mouvement syndical international, étaient présents à Tunis la semaine dernière pour témoigner de leur soutien à l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) qui avait appelé à une grève générale pour la journée du 13 décembre 2012 à la suite d'une violente attaque contre le siège de l'UGTT et contre un certain nombre de ses dirigeants par des membres de la soi-disant Ligue pour la Protection de la Révolution, la milice d'Ennahda, le plus grand parti de la coalition au pouvoir, qui réclamaient « la dissolution et la purification de l'UGTT ». Ce n'était certainement pas la première fois que ces milices s'en prenaient aux syndicats et à d'autres groupes démocratiques, même si cette attaque était particulièrement provocatrice, puisque perpétrée lors du 60^e anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached, le dirigeant historique de l'UGTT.

Après avoir d'abord tenté de minimiser l'incident, le gouvernement tunisien a accepté de rouvrir les négociations, le 11 décembre, avec les dirigeants de l'UGTT. Les pourparlers ont abouti à un accord par lequel le gouvernement s'est engagé à mettre en place une commission mixte d'enquête pour identifier les responsables des violences perpétrées contre les syndicats depuis plus d'un an et à traduire les coupables en justice dans un délai n'excédant pas 40 jours, en échange de la levée du mot d'ordre de grève générale. La déclaration en annexe de la Commission nationale administrative de l'UGTT montre le degré élevé de maturité et de préoccupation pour l'avenir de la Tunisie qui traverse une situation sécuritaire difficile, ainsi que son attachement au dialogue, dont témoigne le mouvement syndical tunisien. Vous trouverez également en annexe la déclaration commune CES - CSI sur ces événements.

Je vous écris pour vous demander de mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques, commerciaux et économiques, afin de faire pression sur les autorités tunisiennes, en sorte

qu'elles respectent les termes de l'accord conclu avec l'UGTT et qu'elles se conforment pleinement à leur obligation de garantir la sécurité de toutes les parties de la société civile et d'arrêter les forces réactionnaires et rétrogrades qui cherchent à déstabiliser le pays et à bloquer le cheminement de la Tunisie vers la démocratie. Nous appelons également les institutions de l'Union européenne à améliorer et à intensifier leurs relations avec les partenaires sociaux tunisiens, tout en reconnaissant que le dialogue social est une condition préalable essentielle au développement démocratique de la Tunisie et au respect des droits fondamentaux de l'homme, en ce compris l'égalité des sexes.

Veillez agréer, chère Mme Ashton, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernadette Ségol
Secrétaire générale de la CES